



# Positionnement et évolution des qualifications et formations CAPA

## dans le milieu professionnel et l'enseignement agricole



CPC 7 février 2012 – Gilles Tatin

# Plan de l'intervention

- Méthodologie
- Éléments de contexte
- Devenir scolaire et professionnel des diplômés
- Synthèse des consultations et contributions
  - Groupe métiers
  - Groupe formation
- Éléments de réflexion pour la rénovation
- Déterminants pour la rénovation

# Méthodologie

- Réunion d'un groupe métiers au niveau national, avec des représentants des employeurs et des salariés ;
- Rencontres de représentants de l'appareil de formation : DRAAF, SRFD, EPLEFPA, CFA, CFPPA et ANFA pour l'enseignement public, CNEAP, UNREP, FNMFR pour l'enseignement privé ;
- Rencontres de représentants des organisations syndicales d'enseignants (SNETAP-FSU, SGEN-CFDT, SYAC-CGT, CFTC, FO ...) et des parents d'élèves;
- Rencontres de représentants du Conseil régional et du Rectorat des régions Rhône-Alpes et Pays de la Loire ;
- Analyses des sources de données statistiques du MAAPRAT;
- Utilisation des contributions écrites reçues ;
- Enquêtes et entretiens dans Départements et Régions d'Outre-Mer
- Étude conduite entre juin 2011 et janvier 2012

# Méthodologie

- Le public étudié est celui inscrit en formation professionnelle initiale, dans la voie scolaire (temps plein et rythme approprié) et par apprentissage.
- L'année de référence est :
  - 2010-2011 pour les informations sur le public en formation et la réussite à l'examen,
  - 2011 pour les renseignements sur les poursuites d'études et la situation dans l'emploi des sortants diplômés en 2008.
  - Le champ géographique de l'étude couvre la France métropolitaine et, lorsque les données existent, les DOM-COM et la Nouvelle-Calédonie.
- Pour les apprenants des formations par UC, la période d'analyse est du 01/09/2008 au 31/08/2009



# Eléments de contexte



# Les effectifs inscrits

- 20000 apprenants à la rentrée 2010
  - 14% des effectifs totaux
  - 50% d'élèves, 50% d'apprentis
  - Privé : 58%, Public : 42%
- 
- Selon la voie de formation, la répartition des effectifs par affiliation est inversée
    - **Privé** : 87% des **élèves**
    - **Public** : 73% des **apprentis**



MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'ALIMENTATION  
DE LA PÊCHE  
DE LA RURALITÉ  
ET DE L'AMÉNAGEMENT  
DU TERRITOIRE

# Evolution des effectifs

- **Sur cinq ans**
  - **+ 30% en formation scolaire**
  - **+ 8% en formation apprentissage**



# Couverture du territoire

## ● Rentrée 2010

- La quasi-totalité des régions prépare au CAPA par les deux voies de formation, dans tous les secteurs
- La Corse et la Martinique ne le proposent que par l'apprentissage
- La Polynésie française et Mayotte ne le proposent que par la voie scolaire

## ● 5 régions dominant (50% des effectifs)

- Rhône-Alpes, PACA 18,1%
- Bretagne, Pays de la Loire 16,7%
- Nord-Pas de Calais 12,3%.



# Le recrutement

- **62% garçons, 38% filles**
- **Formation scolaire**
  - 40% de garçons, 60% de filles
- **Formation apprentissage**
  - 87% garçons, 13% de filles
- **67% des élèves et des apprentis ont 16-17 ans**
- Si l'on considère qu'à l'issue d'une scolarité normale l'âge théorique à l'entrée en CAPA est de **15 ans**, seulement **13% des élèves et 10% des apprentis** inscrits en 1<sup>ère</sup> année sont dans ce cas

# Répartition par secteurs et spécialités



## ● Formation scolaire

- Prédominance du secteur des services : 53%
- Production (horticole, florale et légumière) et aménagement paysager : 12,5% chacun
- Production agricole et activités hippiques : 10% chacun
- Transformation 0%

## ● Formation apprentissage

- Aménagement paysager : 50%
- Production : 30%
- Activités hippiques : 10%
- Secteurs des services et transformation : part marginale

## ● En parallèle

- 270 élèves et 770 apprentis, en CAP de l'Education nationale préparés dans l'enseignement agricole

# Situation scolaire à la rentrée 2009 des inscrits en 1<sup>ère</sup> année CAPA

- **40% étaient élèves en formation scolaire agricole**
  - 3/4 viennent de 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> de l'EA et 1,6% de CPA ou DIMA
  - 1/4 sont en réorientation, dont 64% viennent d'une 1<sup>ère</sup> année d'un autre diplôme de Niveau V (CAP-CAPA, BEPA) et 22% d'une seconde pro.
- **60% étaient**
  - **Education nationale** (3<sup>ème</sup>, SEGPA, ...)
  - Formation agricole par **apprentissage**



MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'ALIMENTATION  
DE LA PÊCHE  
DE LA RURALITÉ  
ET DE L'AMÉNAGEMENT  
DU TERRITOIRE

# Réussite au diplôme (CCF) : 2011

- **Elèves : 87%**
- **Apprentis : 84%**



# Effectifs inscrits en CAPA UC

- **4438 inscrits** (apprentis et stagiaires de la FPC)
  - 1722 apprentis
  - 1982 stagiaires de la FPC
  - 734 non réponse
- **Aménagement : 56 %**
- **Production : 27%**
- **Transformation : 8 %**
- **Services : 7%**

# Répartition des apprenants UC

- **Public** (CFA ou CFPPA) : 87%
- **Privé** (CFA et centres de FPC) : 13%
- Toutes les options du CAPA UC sont préparées dans les CFA et CFPPA publics
- "vignes et vin" et "soigneur d'équidés" ne sont pas proposées par les CFA et centres de FPC privés



MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'ALIMENTATION  
DE LA PÊCHE  
DE LA RURALITÉ  
ET DE L'AMÉNAGEMENT  
DU TERRITOIRE

# Réussite au diplôme UC

- **60 % ont obtenu le diplôme en totalité**
- UC capitalisables
- Valables 5 ans





# Le devenir scolaire et professionnel des diplômés





# Poursuites d'études des élèves et apprentis diplômés 2008



- **Poursuite d'étude**
  - 60 % pour les élèves
  - 50 % pour les apprentis
- **Les élèves**
  - BEPA 45 %
  - Bac Pro agricoles 20 %
  - 28 % vers un diplôme du ministère de l'Education nationale
- **Les apprentis**
  - BEPA 40 %
  - Bac Pro agricoles 10 %
  - 20 % ont préparé un BP agricole (niveau IV)
  - 10 % vers un diplôme du ministère de l'Education nationale

# Taux de réussite dans les études poursuivies



- **BEPA**
  - 64 % des élèves
  - 62% des apprentis
- **Bac Pro**
  - 60 % des élèves
  - 46 % des apprentis
- **BP agricole**
  - 72 % des apprentis

# Insertion professionnelle

- **Elèves : 70 %**
- **Apprentis : 80 %**
- **30 % des élèves diplômés en recherche d'emploi 3 ans après**
  - 38 % des femmes
  - 26 % des hommes

# Qualité de l'insertion professionnelle

- **50 % des élèves ont un contrat précaire ou temporaire**
  - CDD, saisonnier, vacataire, intérim ou emploi aidé
- **Situation meilleure pour les apprentis**
  - 32 % contrat précaire
  - **62 % CDI**

# Relation entre diplôme et emploi



- Occupent un emploi en lien avec le diplôme obtenu
  - 65 % des élèves
  - 60 % des apprentis



# Synthèse des consultations

Les points de vue des représentants du  
groupe métiers



# Le marché du travail

- Besoins importants d'ouvriers qualifiés, notamment dans l'agro-alimentaire
- Secteur production recrute majoritairement des personnes sans formation ni diplôme, *excepté en élevage bovin et porcin*
- Le secteur des services à la personne est en forte croissance (*au niveau V*)

# Critères d'embauche

- **Demande d'ouvriers d'exécution ou d'ouvriers spécialisés**
- **Pas d'exigence de qualification CAPA**
- **Dans la production agricole, tous contrats de travail confondus, la formation n'est pas le premier critère de recrutement. Selon les chiffres de Pôle-emploi**
  - 54% des employeurs n'exigent pas de niveau précis de qualification,
  - 17% demandent un BEPA ou un CAPA.
- **Le « savoir-être » semble être le premier critère de recrutement**
- **La technicité et l'expérience des candidats viennent en deuxième critère** (la technicité peut s'acquérir rapidement, contrairement aux aptitudes personnelles)
- **Les employeurs recherchent d'abord des aptitudes personnelles : motivation, vaillance, endurance, polyvalence, autonomie**



# L'offre de formation

- Offre de formation en adéquation avec les besoins des entreprises
- Formation trop scolaire et pas assez pratique
- Jeunes en formation perçus comme ayant des difficultés à atteindre le niveau d'exigence fixé dans le référentiel
- Professionnels des DOM (Guyane)
  - CAPA ARC convient pour former des ouvriers agricoles
  - Formation qui doit être complétée par une acquisition de compétences professionnelles dans l'entreprise



# Synthèse des consultations

## Les points de vue des représentants du groupe formation



# Caractéristiques du public

- Un public en **difficulté**
  - SEGPA en tant que « public prioritaire »
  - Dispositif d'initiation aux métiers en alternance
  - Classes de 3<sup>ème</sup> de l'enseignement agricole
- Grande **hétérogénéité** de niveaux
  - Pas toujours de projet professionnel
  - Déficit de motivation
  - Peu mobiles
  - Situations personnelles ou familiales précaires, rupture sociale

# Finalités de la formation : Remédiation, socialisation

- Réponse sociale pour des publics en difficultés (issus de SEGPA et 4<sup>ème</sup>/3<sup>ème</sup> EA)
  - Mission insertion scolaire, sociale et professionnelle
- Le CAPA aide les jeunes à renouer avec des apprentissages réussis
- L'acquisition d'un premier diplôme est un tremplin pour la poursuite d'études et l'insertion
- Existence d'internats, qualité de l'accueil, de l'environnement et de l'encadrement

# Finalités de la formation : Insertion professionnelle

- Premier niveau de qualification professionnelle
- Insertion professionnelle réelle
- **MAIS** concurrence avec des diplômés qui occupent des emplois relevant a priori du niveau V
- Pour améliorer l'insertion professionnelle :
  - Les jeunes passent fréquemment deux CAPA : travaux paysagers et production horticole (Fondation d'Auteuil, Education nationale)

# Finalités de la formation : Passerelle vers le Bac Pro



- Si poursuite d'étude se pose la question du niveau d'accès : première, seconde
  - dans les deux cas la préparation au Bac Pro doit prévoir un accompagnement personnalisé
- Mettre en cohérence les référentiels pour faciliter les entrées en première
- Transformer le CAPA en propédeutique au Bac Pro
  - Risque d'élever le niveau et d'entraîner des sorties sans qualification

# Finalités de la formation : Passerelle vers le Bac Pro

- Les entreprises apprécient le cursus CAP puis Bac Pro
- Les familles manifestent un réel intérêt pour le Bac Pro
- Le CAPA est un diplôme palier qui doit permettre de poursuivre vers un CS, un BP, ou un Bac Pro

# Finalités de la formation : Spécialisation ou polyvalence ?

- **Spécialisation**

- CAPA très spécialisés répondant immédiatement aux besoins des professionnels
- CAPA et acquisition de certifications complémentaires ou de certificats de spécialisation

- **Polyvalence**

- CAPA polyvalents, offrant un plus large spectre d'emploi
- Evite d'atomiser l'offre de formation et d'enfermer les apprenants dans des secteurs trop étroits



# Finalités de la formation : Spécialisation ou polyvalence ?

- **Suggestions**

- CAPA réellement polyvalents, soit en totalité, soit la première année avec une spécialisation en deuxième année
- CAPA PAUM avec CACES
- CAPA travaux paysagers avec mention complémentaire soins aux arbres, élagage
- CAPA SMR avec un certificat aide à domicile ou auxiliaire de vie...



# Éléments de réflexion pour la rénovation

Synthèses des consultations,  
tous les groupes



# Le CAPA dans le paysage des diplômes de niveau V



- **Niveau V, un paysage complexe**
  - 3 niveaux de qualification (CAPA-BPA-BEPA)
  - 2 niveaux de formation (CAPA-BPA)
  - 3 voies de formation (scolaire, apprentissage, adulte)
- **La RVP ne permet plus à certains titulaires du CAPA d'accéder au Bac Pro**
- **Stratégies établissements et familles**
  - Multiplication des formations BPA pour publics de formation apprentissage (diplôme conçu pour publics adultes)
  - Apprenants en cours de Bac Pro 3 ans avec objectif l'obtention du BEPA à la fin de la classe de première

# Le diplôme et l'emploi

- **Manque de lisibilité**
  - Concurrencé, dans des secteurs comme la transformation ou les services, par diplômes du ministère de l'Education nationale ou d'autres ministères certificateurs
- **Faible employabilité des publics**
  - Les professionnels embauchent de plus en plus de personnes titulaires d'un Bac Pro pour des emplois d'ouvriers qualifiés en CDD
- **Avec la disparition de la formation BEPA, il paraît nécessaire de redéfinir un véritable niveau V de formation donnant accès à un premier niveau de qualification valorisable sur le marché du travail**

# Attractivité de la formation

- **Déficit d'image auprès des jeunes et de leurs familles**
  - manque d'attractivité des métiers
  - faible rémunération
  - rares possibilités d'évolution professionnelle
  - faibles perspectives en matière de poursuite d'études
- **Dénomination « CAPA » qui fait débat**
  - certaine inadéquation entre dénomination et image du diplôme
- **Formations rendues plus attractives sans qualificatif « agricole »**
  - CAP services ou travaux paysagers
- **La dénomination « CAP », suivie d'une qualification explicite du métier (excluant les acronymes) constitue l'affichage le plus lisible pour les bénéficiaires**



# Déterminants pour la rénovation





MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'ALIMENTATION  
DE LA PÊCHE  
DE LA RURALITÉ  
ET DE L'AMÉNAGEMENT  
DU TERRITOIRE

# Déterminants de la rénovation

- Niveau des apprenants à l'entrée en formation
- Insertion professionnelle
- Poursuite d'étude
- Attentes des professionnels
- ...



# Des propositions de pistes d'amélioration



- **Développer l'individualisation des parcours**
  - positionner à l'entrée en formation, moduler la durée de formation, adapter les temps de formation : formation en milieu professionnel // centre de formation, ...
- **Instaurer l'accompagnement personnalisé**
  - consolider les savoirs de base, consolider le projet professionnel, développer la confiance en soi, développer des EIE pour poursuite d'étude ou accompagnement du projet professionnel, ...
- **Donner du sens aux apprentissages au travers d'une pédagogie du projet**
  - développer la pédagogie de projet s'appuyant sur des situations concrètes, adapter des contenus aux besoins et aux acquis de chacun, ...
- **Réfléchir à la mise en place d'un CAPA en UC**
  - avec cursus permettant de passer en BPA puis de poursuivre vers le BP





Liberté • Égalité • Fraternité  
REPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'ALIMENTATION  
DE LA PÊCHE  
DE LA RURALITÉ  
ET DE L'AMÉNAGEMENT  
DU TERRITOIRE



Liberté • Égalité • Fraternité  
REPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'ALIMENTATION  
DE LA PÊCHE  
DE LA RURALITÉ  
ET DE L'AMÉNAGEMENT  
DU TERRITOIRE

Réseau  
DRIF

